 **OFFRE D’EMPLOI**

 **Concours no 2018-03**

 **Le 20 janvier 2018**

**PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN INFORMATIQUE**

**(Sécurité informatique)**

**Poste menant à la permanence**

***Le Département d’informatique et d’ingénierie de l’Université du Québec en Outaouais sollicite des candidatures en vue de pourvoir à un poste de professeur régulier en Informatique.***

La personne recherchée est titulaire d’un doctorat en informatique ou dans un domaine connexe. Elle doit démontrer une expérience pertinente dans le domaine de la sécurité informatique ou un domaine relié.

La personne dont la candidature sera retenue doit démontrer un excellent potentiel en recherche et en enseignement universitaires à tous les cycles, posséder des aptitudes à l’encadrement d’étudiants à tous les cycles et être disposée à offrir des services à la collectivité. Elle doit également faire preuve d’une bonne connaissance de la langue française, orale et écrite.

**Traitement:** Selon les dispositions de la Convention collective

**Site de travail:** Gatineau

**Entrée en fonction:** 1er septembre 2018

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier de candidature accompagné d’un curriculum vitae détaillé, des attestations d’études pertinentes, d’un maximum de quatre publications des plus significatives et des coordonnées de trois répondants, **avant 16 h 30 le 16 février 2018**, à l’attention de **:**

Madame Nadia Baaziz, directrice

Département d’informatique et d’ingénierie

Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale Hull Gatineau (Québec) J8X 3X7.

Courriel : nadia.baaziz@uqo.ca

Téléphone : 819 595-3900 poste 1606

Télécopieur : 819 773-1638

Note :

Conformément aux exigences relatives à l’immigration au Canada, ces postes sont offerts en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L’Université du Québec en Outaouais souscrit aux programmes d’accès à l’égalité en emploi et d’équité en matière d’emploi, et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.